



CHEYRES - CHÂBLES

info

JUILLET 2022

LE MOT DU SYNDIC

Chèr(e)s habitant(e)s de Cheyres-Châbles,

Espérons que les chaleurs précoces du mois de mai sont les prémices d'un été ensoleillé, agréable et profitable à tout un chacun, que cela soit chez soi, au travail ou en vacances ! C'est aussi la période où la nature reprend ses droits et se régénère. Et pourtant ! Une grosse branche d'un saule se trouvant sur la plage de la Sarcelle s'est soudainement rompue alors que des personnes se trouvaient à proximité. Heureusement, plus de peur que de mal. Une expertise faite par des professionnels a démontré que malgré un aspect extérieur verdoyant, les trois saules de la plage étaient malades. Symbole des lieux et endroit ombragé apprécié, votre conseil communal a immédiatement fait procéder à leur remplacement.

Il en est de même pour la passerelle qui serpente au travers des roseaux dans la Grande Cariçaie qui avait été emportée par les crues. Et il en sera de même avec la réfection prochaine d'une partie du chemin pédestre situé juste après la bergerie Bise à Cheyres en direction d'Estavayer-le-Lac.



Au bord d'un lac, l'été c'est aussi la plage, la baignade, les sports nautiques et la navigation. Les utilisateurs de nos trois ports, les clients du restaurant communal de la Sarcelle ainsi que nos partenaires nautiques auront constaté qu'un nouveau garde port officie et gère maintenant nos installations portuaires. Après M. Antoine Curty, ayant fait valoir un départ à la retraite bien mérité au 31 mai 2022, c'est dorénavant M. Guy Delley, enfant de Cheyres, qui lui succède. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans sa nouvelle activité. Nous aurons l'occasion de revenir sur le parcours de M. Antoine Curty dans le présent numéro.

Nos magnifiques villages et notre plage attirent de nombreux visiteurs. L'afflux de véhicules associé à cet attrait pose des problèmes de parcage durant la haute saison. Cette situation a été prise au sérieux par le Conseil communal qui va mettre en place un concept de parking sur tout le territoire communal dès la saison 2023. Dans l'intervalle, le parcage payant durant les mois de juillet et août sera reconduit comme en 2021 pour les parkings se situant en dessous de la gare et autour de la grande salle.

D'importants travaux de rénovation sont prévisibles dans nos ports communaux. Un groupe de travail effectue actuellement une analyse des deux petits ports qui font l'objet d'un ensablement récurrent et qui nécessitent également des travaux importants de conservation. Après avoir remplacé la station à essence, ce sont des problématiques électriques qui retiennent actuellement notre attention au grand port. Diverses solutions sont à l'étude. Le projet de débarcadère au grand port, prévu dans notre vision, est sur le devant de la scène. L'appel du pied de la compagnie de navigation du Lac de Neuchâtel et Morat ainsi que les

multiples rappels du canton nous incitent à développer ce projet touristique d'importance régionale d'ici à la fin de la législature.

Il est important de vous informer que la station d'épuration de l'ERES (Epuraton de la région d'Estavayer-le-Lac) dans laquelle nous rejetons les eaux usées de nos deux villages devra subir, dans les années à venir, d'importants et coûteux travaux de rénovation de plusieurs millions de francs. Ces travaux auront un impact financier non négligeable sur les finances des communes-membres.

L'utilisation et l'emplacement de notre déchetterie dans la zone du « Ferrajo » à Cheyres est un sujet d'actualité. Conçue il y a plusieurs dizaines d'années et jamais agrandie, le volume des utilisateurs et l'accès avec les véhicules posent des problèmes de circulation. Pour corriger cette situation une sortie a été nouvellement créée afin d'améliorer la fluidité du trafic à l'intérieur de la déchetterie. Le Conseil communal réfléchit à une infrastructure plus adaptée, un emplacement plus approprié, voire une solution innovante pour la collecte des déchets.

Sachez également qu'afin de vous assurer une qualité d'eau potable irréprochable, des travaux de rénovation du réservoir « du Mont » à Cheyres, datant de 1969, seront lancés ces prochains mois.

La nouvelle loi sur la défense incendie et de secours est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. Elle met un terme à la gestion et à la conduite des corps de sapeurs-pompiers villageois comme nous le connaissons aujourd'hui. La Commission cantonale de défense incendie et de secours a analysé les risques pour chaque commune du canton et défini les cartes opérationnelles, c'est-à-dire le positionnement des bases de départ (casernes). Il nous a été notifié par décision cantonale que, malgré l'achat anticipé du tonne-pompe, notre commune n'a été retenue comme base de départ que pour une durée initiale limitée ; la situation devant être réexaminée après 5 ans. La loi oblige les communes à se constituer en association et à créer un bataillon de sapeurs-pompiers pour un bassin de population de 30'000 personnes au moins, correspondant pour nous à la Broye. La nouvelle organisation des sapeurs-pompiers broyards verra le jour au 1er janvier 2023.

La gestion de notre commune n'est pas que l'affaire du Conseil communal. Pour nous appuyer dans notre tâche de gestion, nous disposons d'un service administratif, d'un service technique ainsi que d'un service des parcs et chemins compétents et équipés pour assurer leur travail au service de la population. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement

et leur flexibilité, surtout durant cette période de changements. En effet un gros dossier de réorganisation de l'administration communale est en cours. Il est important que la commune continue d'améliorer ses prestations et ses infrastructures pour faire face aux défis de demain. Cette réorganisation permettra d'améliorer non seulement le service à la population, mais aussi l'efficacité entre les collaborateurs. Nous avons tenu compte des remarques des utilisateurs ainsi que de celles du Conseil général. Ainsi, cette démarche, qui s'est voulue participative avec le personnel, arrive à terme et devrait être mise progressivement en place à partir de cet automne. Cette réorganisation qui se veut simple et pragmatique est toutefois sujette à l'octroi, par le Conseil général, d'un crédit de mise en œuvre. Nous prévoyons les principales adaptations suivantes : une centralisation des archives communales, une nouvelle organisation spatiale des bureaux, des horaires d'ouverture élargis, la mise en place de moyens informatiques adaptés, l'introduction de la gestion électronique des documents, un réaménagement du local de pause du personnel et de la salle du Conseil communal et une amélioration des conditions d'accès à l'administration communale pour les personnes à mobilité réduite. Malgré cet investissement modéré, le Conseil communal est convaincu de la nécessité de créer un nouveau centre administratif afin d'être en adéquation avec notre vision.

Quant aux travaux de la ferme communale à Châbles, ils vont bon train et seront terminés dans le courant de l'automne. Cette rénovation qui prend gentiment forme accueillera la nouvelle crèche ainsi que plusieurs appartements qui seront prochainement ouverts à la location. Pour ce qui est des anciens locaux ils seront affectés en nouvelle salle de classe. Pour faire face à l'augmentation de la capacité d'accueil de la nouvelle structure, six nouvelles collaboratrices à divers taux d'activité ont été engagées. Vous pouvez d'ores et déjà réserver dans votre agenda la date du 3 septembre 2022 qui sera le jour d'inauguration officielle et festif de cette magnifique réalisation. Le Conseil communal et la Commission de bâtisse qui œuvrent depuis plusieurs mois, se réjouissent de vous rencontrer très nombreux à cette occasion. Je m'associe à mes collègues du Conseil communal pour vous souhaiter chère(s) habitant(e)s ainsi qu'à vos familles, un bel été ensoleillé rempli des plaisirs qui l'accompagnent.

Votre syndic
Fabien Monney

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

J'ai le grand plaisir de m'adresser à vous par le biais de ce Cheyres-Châbles Info. Lors de la séance du Conseil général du 4 avril dernier, j'ai eu l'honneur d'être nommé président. Et c'est avec motivation et enthousiasme que j'ai débuté cette fonction. Durant cette même séance, différents crédits ont été validés.

Ce printemps, la guerre a éclaté à quelques centaines de kilomètres de nos frontières. Un élan de solidarité sans précédent s'est alors mis en place en faveur de l'Ukraine et de ses habitants, que ce soit en accueillant des réfugiés, en donnant de leur temps ou très discrètement par d'autres moyens. Comme le dit le proverbe, les petits ruisseaux font les grandes rivières.



Nous avons la chance d'habiter dans une Commune où il fait bon vivre, une Commune en forme. L'évolution démographique nous sollicite entre autres pour les infrastructures scolaires

et parascolaires. A ce sujet, un beau projet est à bout touchant : les derniers travaux dans la ferme communale à Châbles sont en cours d'exécution et la crèche pourra déménager dans ses nouveaux locaux à la rentrée. Les locaux actuels de la crèche seront quant à eux transformés en salle de classe.

La Commune se porte bien, mais il serait dangereux de se reposer sur ses lauriers. De nombreux défis nous attendent et des investissements seront nécessaires ces prochaines années. Pour rappel, ce ne sont pas moins de 6 millions de francs d'investissements qui sont prévus dans le budget de l'année en cours.

C'est avec grand plaisir que je constate que la vie sociale a résolument repris ; la multitude de manifestations sportives et culturelles proposées en est la preuve ! Merci aux sociétés, aux organisateurs et aux bénévoles de rendre possible ces événements.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture de cette édition ainsi qu'un agréable été.

Ludovic Sauteur
Président du Conseil général

CONSEIL GÉNÉRAL

Nous vous informons que l'alternance des grandes salles de Cheyres et de Châbles a repris.

VOICI LES DATES À RETENIR POUR LES QUATRE PROCHAINES ASSEMBLÉES 2022 – 2023 :

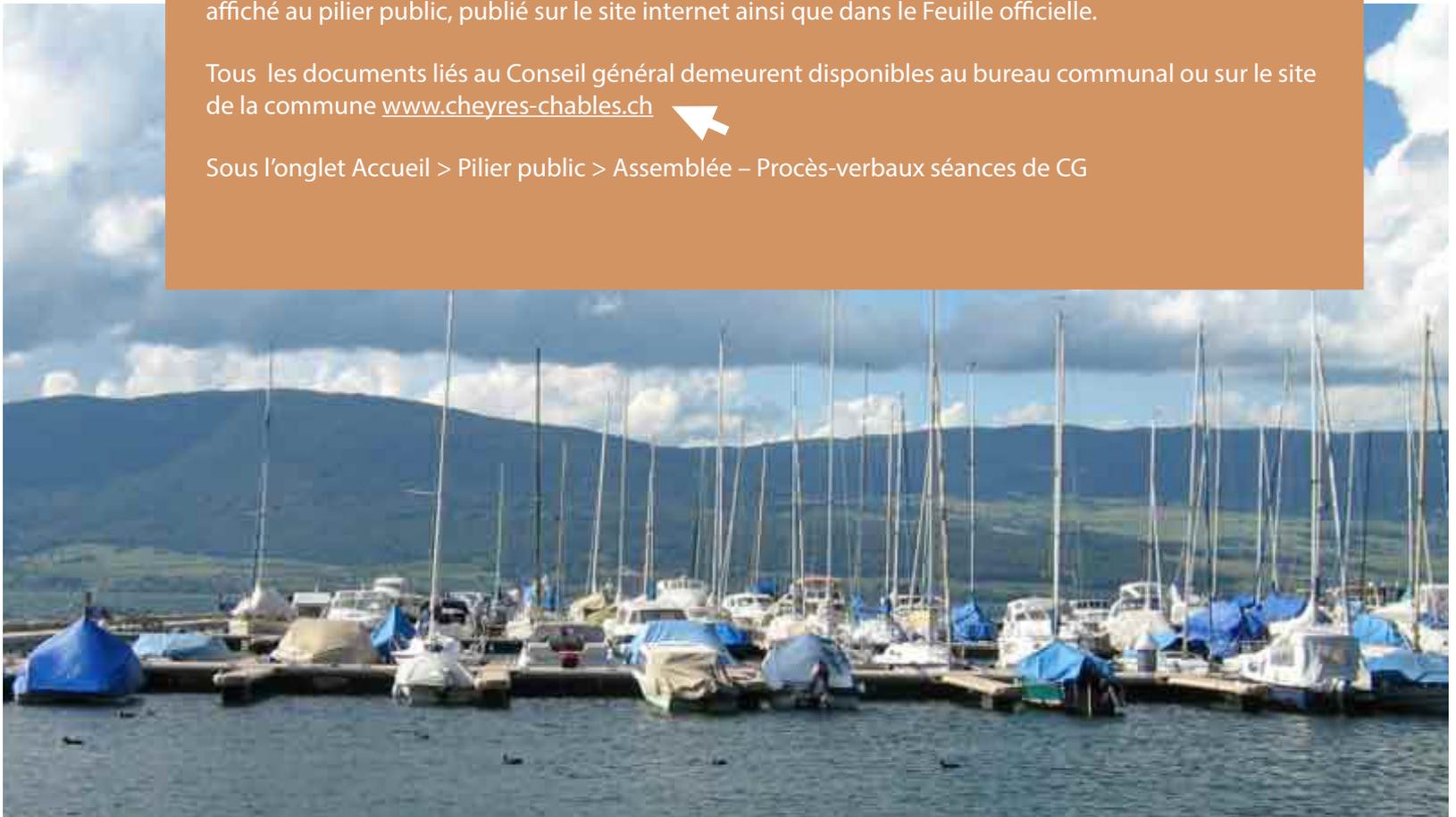
- ▶ **Lundi 26 septembre 2022** à la grande salle de Châbles
- ▶ **Lundi 5 décembre 2022** à la grande salle de Cheyres
- ▶ **Lundi 13 mars 2023** à la grande salle de Châbles
- ▶ **Lundi 22 mai 2023** à la grande salle de Cheyres

Information à conserver précieusement !

Pour rappel, le tractanda ne fait plus l'objet d'une distribution sous la forme d'un tout-ménage. Il est affiché au pilier public, publié sur le site internet ainsi que dans le Feuille officielle.

Tous les documents liés au Conseil général demeurent disponibles au bureau communal ou sur le site de la commune www.cheyres-chables.ch 

Sous l'onglet Accueil > Pilier public > Assemblée – Procès-verbaux séances de CG



CONSEIL GÉNÉRAL

DERNIÈRES DÉCISIONS :

Quelques décisions importantes prises lors des dernières séances de CG :

- Conversion de l'ancienne crèche de Châbles en salle de classe
- Renouvellement des pupitres des classes 3H-8H, y compris les pupitres pour la nouvelle salle de classe à Châbles
- Réfection de la route des Granges à Cheyres
- Réfection des sanitaires et du sous-sol de la grande salle de Cheyres
- Election du Président du Conseil général 2022 : Monsieur Ludovic Sauteur
- Election de la Vice-présidente du Conseil général 2022 : Madame Janine Grandgirard
- Election d'un membre du Conseil général à la Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative : Monsieur Erwin Balimann
- Election d'un membre du Conseil général à la Commission de naturalisations pour la période administrative : Madame Jocelyne Frey-Wyniger

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil général est disponible au bureau communal ou sur le site de la commune www.cheyres-chables.ch



TEMPS D'ÉCHANGE ENTRE CITOYEN-NE-S ET ÉLU-E-S LOCAUX

Quand : À la Bénichon, le samedi 10 septembre 2022 à 18h

Où : À la salle communale de Cheyres autour de la tonnelle

Pour qui : toutes les citoyennes et tous les citoyens de la commune de Cheyres-Châbles

Venez nombreux rencontrer, échanger, dialoguer avec les élu-e-s locaux autour d'un verre.
APERÔ OFFERT par la commune et servi par la société de Jeunesse.

18h15 : mot de bienvenue

Dès 18h30 : possibilité de se restaurer

21h30 : traditionnelle levée des danses déguisée



BRÈVES DE CONSEIL

ADMINISTRATION COMMUNALE

SERVICE DES PARCS ET CHEMINS

LE NOUVEAU COLLABORATEUR TECHNIQUE COMMUNAL EST NOMMÉ : RÉMY GAILLARD



Pour compléter l'équipe des parcs et chemins et afin de disposer d'une personne avec une formation technique, le Conseil communal a engagé M. Rémy Gaillard, enfant de Cheyres, habitant Estavayer-le-Lac, comme nouveau collaborateur technique à partir du 1er juin 2022. Les principales tâches de M. Gaillard seront la gestion des infrastructures communales (bâtiments, réseaux souterrains, installations portuaires, routes et l'éclairage public notamment). En plus de gérer la location des salles communales en collaboration avec le secrétariat communal, il procédera à des travaux de réparation. Il s'occupera également de la planification, de l'approvisionnement des consommables et du petit matériel, tout en assurant le suivi et la mise en œuvre des investissements et des projets communaux.

MARLYSE DUBEY : NOUVEAU VISAGE À L'ADMINISTRATION

Pour renforcer l'équipe administrative, le Conseil communal a engagé Mme Marlyse Dubey, de Domdidier, comme nouvelle collaboratrice à partir du 1er juillet 2022. De par sa solide expérience professionnelle en tant qu'actuelle administratrice à la Commune de Prez-vers-Noréaz, Madame Dubey sera à même d'assurer tous types de tâches en plus des missions principales de gestion administrative des ports, du traitement des affaires inhérentes au contrôle des habitants et du suivi de l'apprenant/e qui lui seront confiées.

Nous les félicitons tous deux et leur souhaitons d'ores et déjà beaucoup de satisfaction dans leur nouvelle activité.



BRÈVES DE CONSEIL

CAPITAINE

MILLE SABORDS

On aperçoit son large sourire, sa moustache au vent et sa casquette bien vissée sur la tête. Monsieur Antoine Curty occupe la capitainerie depuis 2012. Avec sa fine connaissance du lac et des bateaux, il a géré les ports en assurant tous les quarts. Parmi ses nombreuses tâches, il s'est fixé un défi : Pas de casse aux grutages. Pari qu'il a tenu durant toutes ces années !

Bien aimé des plaisanciers, il les salue tous par leur prénom. Ses conseils sur la météo, l'entretien des bateaux, les dangers du lac sont pertinents et écoutés. Toujours prêt à rendre service, il s'est assuré du bien-être des navigateurs. Mais attention, vous recevez une remise à l'ordre « Haddock » si vous ne respectez pas le règlement ou la sécurité !

Le cadre du port est idyllique et se prête à la détente. Mais les coups de Trafalgar n'ont pas épargné notre capitaine : les incendies dans le port en 2012, les inondations en 2015, les bateaux couchés suite à une tornade en 2017, la grande affluence due au covid en 2020 et les dernières crues de l'été 2021. À chaque fois, Antoine a assuré la protection des ports et des bateaux et la reprise rapide de la navigation.

Tu as passé les amarres à M. Guy Delley, ton successeur. À l'avenir, tu es libre de naviguer en père peinard vers d'autres flots. Alors merci Capitaine, belle retraite et bon vent !



BRÈVES DE CONSEIL

NOUVELLES ARRIVÉES À LA CRÈCHE DES P'TITS POTES

L'augmentation des effectifs au niveau des enfants accueillis à la Crèche des P'tits Potes est synonyme de nouvelles arrivées dans l'équipe ! Faites connaissance de ces nouvelles employées engagées pour accompagner vos enfants.



Nom : Fanny Carrard

Âge : 35 ans

Domicile : Font

Formation : CFC de fleuriste, puis formation d'éducation à l'environnement par la nature avec les 3 à 6 ans.

Rôle à la Crèche des P'tits Potes : J'occuperai le poste d'auxiliaire de la petite enfance, spécialisée en animations nature.

Nom : Sandy Hofstetter

Âge : 27 ans

Domicile : Vesin

Formation : Assistante socio-éducative

Rôle à la Crèche des P'tits Potes : Je participe à l'élaboration du projet pédagogique et en collaborant avec l'équipe éducative. J'organise les journées et activités en favorisant le développement physique, psychique, affectif et social de l'enfant et en restant attentive à satisfaire ses besoins spécifiques et sa sécurité.



Nom : Célia Teixeira

Âge : 39 ans

Domicile : Missy

Formation : Études secondaires au Portugal, puis diverses expériences professionnelles notamment dans le domaine de la vente et de l'intendance.

Rôle à la Crèche des P'tits Potes : J'assurerai le rôle d'auxiliaire en intendance à la crèche.

Nom : Nadia Leibzig

Âge : 35 ans

Domicile : Villars-sur-Glâne (mais mon mari et moi disposons d'un MobilHome à Cheyres, où nous adorons venir régulièrement en famille).

Formation : CFC d'assistante socio-éducative. Je suis active dans le milieu de la petite enfance depuis près de 8 ans et dans le domaine social depuis plus de 10 ans. J'ai également une spécialisation (formation post-diplôme) en pédagogie expérientielle, à savoir l'apprentissage expérientiel par l'aventure dans la nature.

Rôle à la Crèche des P'tits Potes : Je travaillerai en tant qu'assistante socio-éducative et je me réjouis beaucoup de débiter cette nouvelle aventure professionnelle auprès de la crèche les P'tits Potes !



Nom : Jane-Lise Joye

Âge : 53 ans

Domicile : Cheyres

Formation : Maman de jour agréé depuis 10 ans, suivi de nombreux cours sur la nutrition, le sommeil, l'éveil des sens, les premiers secours et d'autres encore...

Rôle à la Crèche des P'tits Potes : Je travaillerai en tant qu'auxiliaire et accompagnerai les enfants en âge préscolaire, dès deux mois.

Nous leur souhaitons bienvenue et beaucoup de plaisir dans leur nouvelle activité !

Nom : Zoé Bigler

Âge : 25 ans

Domicile : Cheyres

Formation : Assistante socio-éducative depuis 2017

Rôle à la Crèche des P'tits Potes : J'accompagnerai les enfants âgés de 2 mois à 4 ans au long de la journée. Je veillerai à favoriser le développement physique, psychique, affectif et social de chaque enfant en tenant compte de leurs besoins et de leurs spécificités. Je participerai à l'organisation des journées et des activités proposées aux enfants et je créerai un climat de confiance en étant à l'écoute des parents.



BREVES DE CONSEIL

FERME COMMUNALE : LA FIN DES TRAVAUX !

Après plus de deux ans de travaux de rénovation, le chantier de la ferme communale arrive à son terme. Nous nous sommes entretenus avec deux éléments clés de cette transition : Annick Bellatala, directrice de la Crèche des P'tits Potes et Olivier Chablais, architecte responsable de la direction des travaux.

Les nouveaux locaux de la Crèche des P'tits Potes seront prêts d'ici à cet été, quels sont tes sentiments à la fin de ces travaux ?

A.B. : Avant tout beaucoup de soulagement ! Cette transition est une très belle aventure mais elle nous a demandé beaucoup d'énergie et de travail. L'équipe de la Crèche et moi-même sommes heureux de nous installer dans nos nouveaux locaux dès cet été ! Nous avons eu la chance de collaborer parfaitement avec les autorités communales, l'architecte et le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). L'ouverture officielle de la Crèche dans ses nouveaux locaux aura lieu le 16 août 2022.

Quels changements le déménagement dans ces nouveaux locaux a-t-il provoqué ?

A.B. : Nous avons dû repenser totalement notre approche pédagogique. En effet, dans les anciens locaux, nous nous situions au 4ème étage sans ascenseur dans un appartement. Les sorties en extérieur nécessitaient donc beaucoup d'effectifs au niveau du personnel. Dans la nouvelle structure, nous serons au rez-de-chaussée. Nous pourrons ainsi élargir nos perspectives quant aux activités proposées aux enfants.

De même, l'effectif a doublé tant au niveau du nombre d'enfants accueillis qu'au niveau de l'équipe pédagogique. Nous accueillerons maintenant dix bébés et seize enfants. Nous avons également engagé une personne pour s'occuper de l'intendance.

En quoi consiste cette nouvelle approche pédagogique ?

A.B. : Nous souhaitons que les enfants soient sensibilisés dès leur plus jeune âge à l'environnement qui les entoure. Nous aimerions donc orienter notre approche pédagogique vers ce but. Ainsi, nous voulons garantir des demi-journées en forêt aux enfants. De même, nous voulons créer notre propre jardin

potager et faire des activités avec nos productions. Au niveau des fournitures (jouets, ameublement,...) nous souhaitons adopter une approche durable en limitant au maximum le plastique.

En revanche, nous avons décidé de garder la même approche au niveau des



BRÈVES DE CONSEIL

deux groupes d'enfants. Notre structure fonctionne verticalement, ce qui garantit que les enfants de tous âges entre 3 mois et 4 ans vivent ensemble, dans une ambiance familiale et conviviale.

Les nouvelles places libérées par ce changement de locaux ont-elles été rapidement occupées ?

A.B. : Nous avons eu beaucoup de demande au niveau des places pour les bébés. En effet, les dix places à disposition sont déjà prises et nous avons actuellement mis en place une liste d'attente. Au niveau des plus grands, il reste quelques places pour certains jours de la semaine. Le Conseil Communal a décidé que les nouvelles places libérées devaient être uniquement attribuées aux citoyens de notre commune, volonté qui a été respectée !

Serez-vous présents lors de la journée d'inauguration du 3 septembre 2022 ?

A.B. : Bien évidemment ! L'équipe des P'tits Potes et moi-même assurerons la visite des locaux de la crèche, qui fête ses 20 ans cette année, ainsi que diverses animations. Nous vous attendons avec grand plaisir lors de cette journée d'inauguration !

Olivier Chablais, dont l'atelier d'architecture Chablais Fischer Architectes à Estavayer-le-lac a remporté le concours d'architecture organisé pour le projet de la Ferme communale, s'est occupé de la direction des travaux durant tout le chantier.

De quelles contraintes a-t-il fallu tenir compte dans l'élaboration du projet ?

O.C. : Des exigences ont très vite été imposées par les autorités communales lors du concours d'architecture. Le cahier des charges était exigeant vu que nous devions réussir à placer une crèche, un accueil extra-scolaire et sept petits appartements dans la structure existante. Finalement, les autorités communales ont choisi de limiter le projet à la crèche et aux appartements.



La Ferme communale est un bâtiment protégé. Les façades et la structure intérieure devaient donc être conservées lors de la rénovation. Il a fallu réorganiser l'intérieur afin de réussir à obtenir les locaux désirés tout en gardant le squelette initial. Au départ, nous avions prévu une crèche sur deux étages. Finalement, il a été décidé que l'aspect pratique devait prédominer. Elle a donc été organisée sur un étage au rez-de-chaussée.

Une des contraintes difficiles à gérer était de savoir comment amener de la lumière naturelle dans le bâtiment, plus particulièrement dans la grange. Il a donc fallu user de beaucoup d'ingéniosité pour arriver au résultat actuel !

Dans le projet, nous avons tenu à garder l'aspect « ferme » du bâtiment. Ce côté chaleureux et convivial se prête parfaitement à l'installation de la crèche.

Quelles difficultés avez-vous rencontré durant le chantier ?

O.C. : Depuis une année, nous avons eu des problèmes de livraisons et de surcoûts. Ces problématiques se sont surtout révélées au niveau du bois. Heureusement, la majorité des matériaux de gros œuvre étaient déjà commandés au moment du début des problèmes d'approvisionnement. Ces retards ont compliqué l'organisation du planning entre les différents corps de métier.

Les délais vont-ils pouvoir être respectés ?

O.C. : Nous avons un peu de retard sur les délais prévus initialement. Heureusement, nous avons compté une marge de manœuvre avant l'ouverture de la crèche. Elle sera utilisée mais nous serons dans les temps !

Le budget a-t-il pu être respecté ?

O.C. : Comme évoqué, nous avons dû faire face à des surcoûts au niveau du bois notamment. Nous avons toutefois réussi à les absorber et arrivons gentiment au montant prévu au devis général. Il reste une série de factures finales qui doivent arriver mais nous sommes confiants !

BRÈVES DE CONSEIL

Vous aussi, venez découvrir la Ferme communale lors de la journée d'inauguration du 3 septembre 2022 ! Sur place, vous pourrez profiter d'animations pour les enfants et de petite restauration.

Comment s'est déroulé le travail avec les autorités communales ?

O.C. : L'entente était vraiment agréable : tant avec les conseillers communaux qu'avec les membres de la Commission de bâtisse et le service technique. J'ai eu la chance de collaborer avec Romain Cuany et plus récemment avec Maude Baeriswyl, qui a remplacé Romain. Tout le monde tire vraiment à la même corde, c'est agréable !

Serez-vous présent lors de la journée d'inauguration du 3 septembre 2022 ?

O.C. : Bien sûr ! Nous serons présents pour voir la pose de la dernière pierre dans l'aire de grange et partager un bon moment avec toute la population.



PROGRAMME :

9h00-14h00 : Portes-ouvertes de la Crèche et des appartements

11h00 : Partie officielle



BRÈVES DE CONSEIL

SENIOR+

AU NIVEAU CANTONAL

Avec l'entrée en vigueur de l'adaptation de la loi sur les séniors au 1er juillet 2016, les communes doivent définir dans un concept et selon les besoins de leur population les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre, en complément de l'État, pour contribuer à atteindre les objectifs de la politique cantonale qui sont les suivants :

- Veiller à l'intégration des séniors dans la société ;
- Favoriser leur autonomie ;
- Prendre en considération leurs besoins et leurs compétences.

Pourquoi élaborer un concept séniors ?

D'ici 2035, la population des personnes âgées de 65 ans et plus va doubler dans le canton. Pour faire face à cette évolution démographique, les places en EMS ne seront de loin pas suffisantes ! Apporter plus de soutien aux séniors dans leur lieu de vie est un véritable enjeu social et économique. La solution privilégiée est le maintien à domicile.

Pour atteindre ces objectifs, les communes élaborent un concept senior+ dans leurs domaines de compétence qui sont la vie communautaire, les infrastructures, l'habitat et l'accompagnement social.

AU NIVEAU DU DISTRICT

Le Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF) se charge de la coordination au niveau du district :

- Elaboration d'une liste activités séniors Broye dans le but d'éditer une brochure.
- Aide pour le règlement et les objectifs des commissions senior.
- Coordination des offres d'aide de Pro Senectute pour les communes.

AU NIVEAU COMMUNAL

Le Conseil communal a décidé d'élaborer le concept communal selon une démarche participative. Les séniors ont des compétences, des idées et du temps. Ils connaissent également les problèmes liés à l'âge et ont déjà trouvé des solutions simples, notamment par la création des cafés-rencontre.

Un questionnaire d'évaluation des besoins a été envoyé aux habitants de la commune de 60 ans et plus et nous avons reçu plus de 220 retours. Bravo les séniors ! D'ici à la fin de l'été, la commune convoquera une assemblée des séniors et créera une commission senior qui sera intégrée dans l'élaboration du concept et qui proposera des mesures.

Affaire à suivre dans le prochain Cheyres-Châbles Info !

Votre avis nous intéresse !

La Commune de Cheyres-Châbles consulte ses habitants de 60 ans et plus.



BRÈVES DE CONSEIL

CONCEPT DE STATIONNEMENT – INFORMATION

Suite à la mise en place de concepts «parkings payants» sur le territoire de nos communes voisines, la commune fait face depuis 2020 déjà, à une forte augmentation des véhicules sur nos infrastructures de Cheyres. De ce fait, le Conseil communal avait fait en 2021 le pari de mettre en place un concept pilote (PARKING PAYANT) pour réguler le flux des véhicules et garantir la sécurité (stationnement sauvage) afin de satisfaire nos citoyennes et citoyens.

Ce concept pilote est encore reconduit cette année.

Le tarif des parkings pendant les weekends des mois de juillet et août s'élèvera à CHF 5.- par journée pour les visiteurs.

Pour garantir la gratuité aux habitantes et habitants de la Commune, le Conseil communal accordera pour chaque ménage un macaron pour tous les véhicules du ménage (tous les numéros d'immatriculation sur un macaron).

Le macaron est disponible au bureau communal.

Par conséquent, le Conseil communal invite tous les habitantes et habitants à récupérer son macaron avant son premier passage sur nos parkings.

Vous trouvez ci-dessous le Plan des parkings de Cheyres

Bien évidemment, nous encourageons la mobilité douce, les transports publics et le covoiturage pour vos déplacements. Cette démarche permettra à la Commune d'apprendre les points positifs et négatifs d'un tel concept afin de le mettre en place de manière définitive pour l'été 2023.

Cette information figure sur le site de la commune www.cheyres-chables.ch
Sous l'onglet Accueil > Actualités > Parkings Payants



BRÈVES DE CONSEIL

CHANGEMENTS À LA DÉCHETTERIE

Comme vous aurez certainement pu le remarquer, quelques changements ont eu lieu à la déchetterie. En effet, une nouvelle sortie a été aménagée afin de fluidifier le trafic lors des heures de haute affluence. De même, les places de parking ont été repeintes et les panneaux pour les types de déchets ont été renouvelés. Ces modifications ont été appréciées par les usagers en attendant que les autorités communales développent le concept lié à l'emplacement de la déchetterie prévue au programme de la législation.

RÉNOVATION DES PONTONS

Les promeneurs sont ravis : les pontons de la Grande Cariçaie, fortement endommagés par les intempéries de l'été dernier, ont pu être rénovés provisoirement. En effet, ces derniers ont été remis en état afin de pouvoir être empruntés par les visiteurs durant la belle saison. Dès cet automne, des travaux de plus grande ampleur seront entamés afin de garantir leur solidité pour le futur. N'hésitez donc pas à vous laisser bercer par le bruit des vagues lors d'une balade sur ce joli chemin !



MARCHE DE NOEL



FETE DES VENDANGES



CONSEIL DES PARENTS (CdP)

Le CdP permet l'échange d'informations et le débat de propositions entre les parents, l'établissement et les communes. Il remplit les tâches en lien avec la vie de l'établissement et, après concertation avec la direction de l'établissement, peut proposer – soutenir et organiser différentes actions ou activités en lien avec la vie scolaire. Il ne traite d'aucune situation individuelle et n'a pas de compétence décisionnelle.

Le CdP se compose de :

- 6 parents d'élèves nommés par le Conseil communal
- la responsable d'établissement
- une représentante des enseignants
- le ou la Conseiller/ère communal/e responsable des écoles.

Les membres sont désignés pour une durée minimale de 3 ans et maximale de 5 ans et doivent avoir un enfant scolarisé dans notre cercle scolaire.



Rejoignez-nous !

- Vous souhaitez défendre les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général ?
- Vous avez des suggestions en lien avec la vie extrascolaire de l'établissement ?
 - Vous voulez prendre part à l'organisation de différentes actions et activités au bénéfice des sorties scolaires ?

Faites-nous part de votre intérêt en envoyant vos motivations à :

Commune de Cheyres-Châbles
Conseil des parents
Rue de la Gare 12
1468 Cheyres

Des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter à :

ecoles@cheyres-chables.ch

VIE DE LA COMMUNE

DÉCÈS

Nous adressons l'expression de notre profonde sympathie à la famille, aux proches et aux amis de :

Hansjörg Allenspach

Linus Auer

Pierre Bornoz

Patrice Lévy

José Moreno

Germaine Pillonel

Marie-José Pillonel

Dominique Renfer

Véronique Savary

Erwin Tschanz

Henry Zumsteg

Eric Jaquier

qui nous ont quittés récemment.

VIE DE LA COMMUNE



NAISSANCES

Bienvenue à ...

Marie-Louise	11 janvier 2022	fille de Tîris Alexandru-Daniel et Postiaux Mathilde
Gaia	15 janvier 2022	fille de Pereira Farinho Caio André et Patrizia Anna
Naomi	19 janvier 2022	fille de Rodrigues Belchior Nuno et Dizerens Stéphanie
Mathilde	21 février 2022	fille de Domingues Jhonny et Ana Isabel
Emma	21 février 2022	fille de Dévaud Laurent et Fragnière Sarah
Léon	5 mars 2022	fil de Merenda Jonathan et Deriaz Stéphanie
Léa	10 mars 2022	fille de Fabre Matthieu et Elodie
Flavio	1er avril 2022	fil de Christe Yann et dos Santos Ferraz Christe Ivone Elizabeth
Mathis	24 mai 2022	fil de Coispine Quentin et Hauser Lorraine

BON ANNIVERSAIRE POUR VOS 90 ANS !

Une délégation de la commune, composée du Syndic, Fabien Monney et du Président du Conseil général, Ludovic Sauter, a eu le plaisir de se rendre chez nos chers concitoyens qui ont fêté leurs 90 printemps cette année.



Monsieur René Saegesser,
ancien membre de la
Commission financière



Madame Colette Rapo



Madame Claire Müller,
accompagnée de Madame
Iwona Birolini

Les Autorités tiennent à les remercier pour leur chaleureux accueil et leur souhaitent une nouvelle fois un joyeux anniversaire.

COMMUNICATION AUX HABITANTS

HORAIRES DE L'ADMINISTRATION

NOUVEL HORAIRE DÈS LE LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022

Pour répondre aux besoins de la population, l'ouverture de l'administration communale s'élargit à partir du lundi 5 septembre 2022!

L'ouverture au public passe donc de 16 heures à 24 heures par semaine, assurant une présence aussi bien au guichet que par téléphone.

A noter qu'à partir de cette date, la journée hebdomadaire d'ouverture jusqu'à 18h passera du mercredi au jeudi. Ce service à la population est essentiel.

Reste qu'une grande part des tâches administratives se fait en dehors de ces heures d'ouverture. De nombreux citoyens (on parle de 95% d'entre nous) sont d'ores et déjà connectés et peuvent en tout temps obtenir des informations sur le site communal ou adresser leurs demandes par mail.

NOUVEAUX HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE À PARTIR DU LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022 :

Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 17h00
Mardi	08h00 - 11h30	14h00 - 17h00
Mercredi	08h00 - 11h30	fermé
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Vendredi	fermé	fermé

Avis de fermeture

L'administration communale sera fermée durant deux semaines au mois d'août, soit du lundi 15 août (jour férié - Assomption) au vendredi 26 août 2022 en raison des travaux qui auront lieu dans le bâtiment administratif.

Nous vous remercions de votre compréhension.



COMMUNICATION AUX HABITANTS

LISTE DES SOCIÉTÉS LOCALES

CHOEUR D'ENFANTS «LES P'TITS BOUCHONS»

M. Bertrand Chanez
Chemin-Neuf 49
1468 Cheyres
bertrand.chanez@gmail.com

UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES (USL)

Madame Mary-Anne Hayoz
Ch. Pré-de-la-Vigne 72
1468 Cheyres
usl.cheyres@gmail.com
ann.freddy.hayoz@bluewin.ch

CHOEUR-MIXTE PAROISSIAL DE FONT-CHÂBLES

Mme Claudine Balestra
Rte de Béthanie 2
1474 Châbles
claudine.balestra@bluewin.ch

CHOEUR «LA PASTOURELLE»

Mme Laurence Bulliard
Route de la Coulatte 55
1470 Seiry
famillebulliard@gmail.com

TROUPE DU VIEUX PRESSEUR (THÉÂTRE)

Madame Elodie Poretti
Chemin Sous-le-Moulin 11
1468 Cheyres
elodieporetti@gmail.com

CHOEUR «L'AMITIÉ»

M. Richard Pillonel
Route d'Yverdon-les-Bains 450
1468 Cheyres
fermelalecheyre@hotmail.com

AMICALE DES POMPIERS CHEYRES

M. David Grossglauser
Route du Port 20
CP 236
1468 Cheyres
bartho@bluemail.ch

TROUPE DES CASTORS (THÉÂTRE)

Mme Ophélie Marmy
Les Maréchants 41
1541 Bussy FR
marmy.o@outlook.com

JEUNESSE DE CHEYRES-CHÂBLES

Madame Jade Delley
L'Arzillier 21
1473 Châtillon FR
jade.delley@gmail.com

AMICALE DES POMPIERS CHÂBLES

M. Gérard Wyss
Les Carrons 30
1474 Châbles
gerard.wyss@bluewin.ch

JEUNESSE DE FONT-CHÂBLES-CHÂTILLON

M. Eric Lambert
Ruelle du Borgeau 6
1473 Font FR
yoyetjunior6644@gmail.com

LES DIABLOTINS

M. Simon Monney
Rte de Mussillens 4
1474 Châbles
monney.simon@gmail.com

FESTI'CHEYRES

Association Festi'cheyres
Rte d'Yverdon-les-Bains 341
1468 Cheyres
comite@festicheyres.ch

PÉTANQUE

M. Daniel Monney
Ch. de l'Ecole 20
1468 Cheyres
dany.monney@blueemail.ch

JUMELAGE

M. Paul Grandgirard
Ch. Pré-de-la-Vigne 23
1468 Cheyres
grandgirard.paul@bluewin.ch

UNION SPORTIVE CHEYRES-CHÂBLES-FONT

M. Gaétan Maendly
Rte d'Yverdon-les-Bains 330
1468 Cheyres
gaetan.maendly@mobi.com

TENNIS

M. Sébastien Cantova
Rte de la Chapelle 1
1474 Châbles
scantova@hotmail.com

SKI-SNOW CLUB

Mme Jocelyne Frey
Les Bossonets 15
1474 Châbles
comite@ski-club-cheyres.ch

SKATER-HOCKEY

M. Nicolas Schwab
Ch. des Grèves 20
1468 Cheyres
cheyresokee@gmail.com

TENNIS DE TABLE

M. Christophe Léger
L'Aubépena 25
1489 Murist
cv.leger@bluewin.ch

TIR CHÂBLES-CHEYRES

M. Fabrice Monney
Rte de Mussillens 35
1474 Châbles
monneyfa@bluewin.ch

FI'TONIC CHEYRES-CHÂBLES-FONT

Mme Sybille Stauffer
Rte de Vaularbel 67
1468 Cheyres
fitonic.gym@gmail.com

CLUB NAUTIQUE

c/o Martin Strässler
Rue des Motels 27
Case postale 383
1468 Cheyres
info@c-n-c.ch

GYM-DAMES CHÂBLES

Mme Anne-Marie Ottet
Tél +41 (0)26 663 35 82

GYM DES AÎNÉS

Mme Monique Coduri
Rue Clos-d'Avau 3
1468 Cheyres

JUMELAGE

Site internet communal
www.cheyres-chables.ch onglet jumelage

Site internet, commune de St-Martial
www.saint-martial-gard.fr

Soutien à l'Association du Jumelage, par le compte de Postfinance 17-585152-3
MERCI

Les signaux « jumelé avec » aux entrées des localités sont maintenant posés, après des discussions ouvertes depuis 2014. Merci aux personnes concernées pour le suivi du dossier et leur mise en place. Une visibilité sympathique que se donne notre commune envers Saint-Martial, nos concitoyens et les usagers de passage...

L'assemblée générale annuelle pour les périodes 2019-20-21 s'est déroulée en mars, à Châbles. Elle n'a réuni que quatorze personnes ! Tout va pour le mieux dans les comptes, comme pour les activités.

Deux démissionnaires ont été honorés : Marc-Henri Rapo a œuvré dans l'association depuis son début en qualité de membre et par la suite dans la fonction de vice-président pendant 12 ans. Sven Heberling, représentant châblois, a quitté le secrétariat après 3 ans pour des raisons professionnelles. Grand Merci à ces deux amis.

Le comité prend maintenant la composition suivante : Fred Bertrand, technique/animations – Pamela Berchier, secrétaire/pv/réseaux sociaux – Bruno Fumat, technique/photographe – Paul Grandgirard, président – Jeannine Guillod, vice-présidente / trésorière – Bernard Pochon, conseiller communal/jumelage.



Le marché artisanal et du terroir s'est déroulé à Châbles. L'occasion pour les visiteurs de participer à un concours sous la forme d'un « Quiz/Jumelage ». En jeu, la possibilité de gagner deux fois une semaine de vacances à Saint-Martial. Bravo aux heureux gagnants à qui nous souhaitons de passer de beaux moments dans les Cévennes !

La Brasucade, société du jumelage à Saint-Martial, a tenu son assemblée générale le 14 mai. Yvon Guibal, Président pendant 14 ans, a remis sa démission et a été remercié particulièrement.

De notre part, c'est également un grand coup de chapeau que nous tirons à Yvon, pour saluer ses engagements à la tête de l'association et pour les liens d'amitiés qu'il a entretenus avec nous, sans oublier bien sûr, Vivou, son épouse...

Nous nous réjouissons de collaborer avec les membres du comité dans sa nouvelle composition. La fête des Chevalets dans la ville est annoncée pour le 6 août prochain. Il ne faut pas non plus oublier la rencontre du 25ème anniversaire, en 2025. N'hésitez pas à visiter le site internet de Saint-Martial !

Françoise Juteau, Maire et secrétaire adjointe – Marlène Saléry, trésorière – Roland Vignal, trésorier adjoint – Yvon Guibal, président démissionnaire – Agnès Léonard, présidente en exercice – Bruno Molières, vice-président – Carole Bourdier-Itier, secrétaire.



COMMUNICATION AUX HABITANTS



**Tu veux jouer
au football ?**

Rejoins-nous !!!

Dès la 2H

UNION SPORTIVE
CHEYRES-CHÂBLES-FONT

unionsportive.ccf@gmail.com



La Troupe du Vieux Pressoir
présente

Il était un petit navire...

de Jean-Pierre Martinez

Mise en scène par Lina Rapo

Petite restauration

Grande salle de Cheyres

Ve-sa 18 et 19 novembre à 20h00
Dimanche 20 novembre à 16h00
Ve-sa 25 et 26 novembre à 20h00

Ouverture des portes 1 heure avant le spectacle selon les normes et exigences sanitaires en vigueur.



Coucou les filles,

Tu aimes t'éclater sur des rythmes endiablés...
Tu as envie de rencontrer des gens sympas...
Tu désires découvrir d'autres activités sportives...
Tu es libre le mardi soir...
Et puis... Bouger, c'est bon pour la santé...

Profite de nos...

mardis découvertes

13 et 20 Septembre

à la salle communale de Cheyres, de 20h à 21h.

Les renseignements peuvent être pris
auprès de notre comité:

Sybille, présidente: 079/273 55 61 ou Muriel: 079/387 10 47

COMMUNICATION AUX HABITANTS

CAFÉ-CONTACTS

- Vous venez d'emménager à Cheyres.
- Vous cherchez des contacts.
- Vous souhaitez faire la connaissance d'autres personnes, créer des amitiés.

Alors venez prendre un café tous les jeudis de 9h30 à 11h. Les mois d'hiver, nous nous réunissons au restaurant de La Grappe et durant la belle saison au restaurant Chez Anny.

A cet effet, pour la première consommation, ces restaurants nous proposent un café ou un thé au prix de 3 francs, ou bien, un café ou un thé accompagné d'un croissant au prix de 4.50 francs

Nous aurons le loisir de partager un moment d'échange convivial, de parler de tout et de rien ou, au contraire, de refaire le monde.

Chaque idée ou proposition est la bienvenue.

Alors, je vous donne rendez-vous à partir du jeudi 3 mars au restaurant Chez Anny à 9h.30.

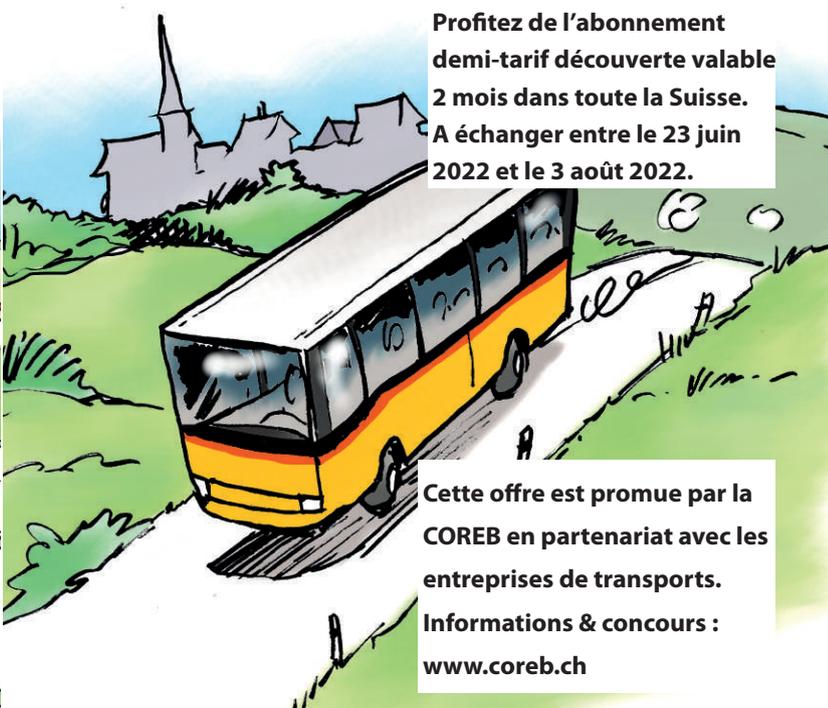
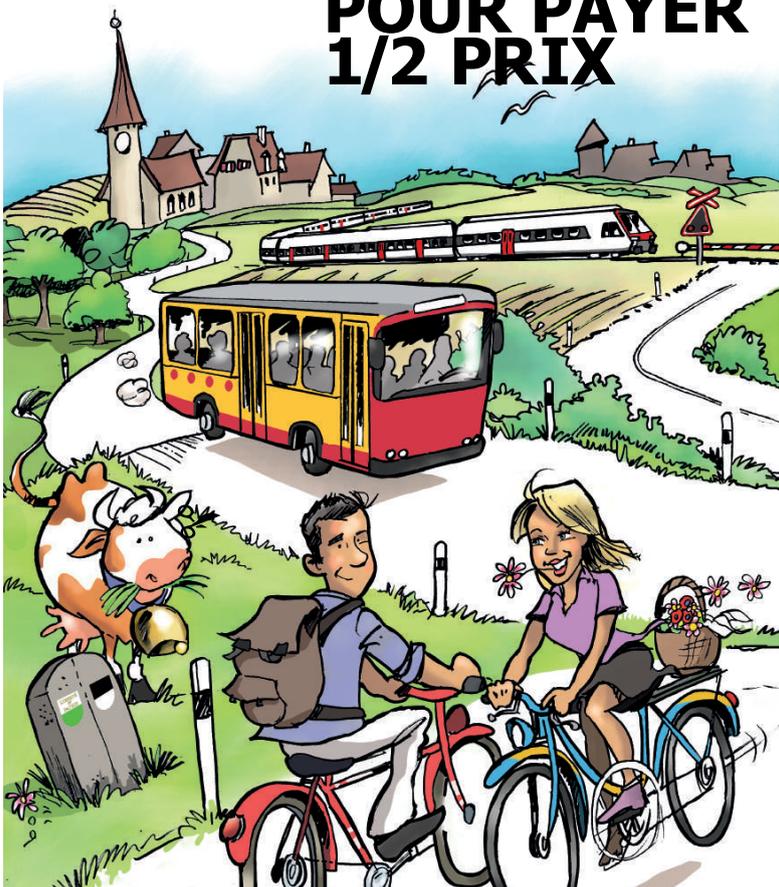
Marie-Rose Siegmund

« Rencontrer l'autre, s'est se reposer un peu de soi. »

Alexandre Jollien



IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR PAYER 1/2 PRIX



Profitez de l'abonnement
demi-tarif découverte valable
2 mois dans toute la Suisse.
A échanger entre le 23 juin
2022 et le 3 août 2022.

Cette offre est promue par la
COREB en partenariat avec les
entreprises de transports.
Informations & concours :
www.coreb.ch

**DEMI-TARIF DÉCOUVERTE
DEUX MOIS POUR**

CHF

33.-

À échanger contre un demi-tarif découverte d'une validité de 2 mois au prix de 33 francs. Si vous achetez un abonnement demi-tarif immédiatement après expiration de votre demi-tarif découverte, les 33 francs sont déduits du prix d'achat. Il vous suffit de détacher ce Rail Bon et de l'échanger du 23 juin au 3 août 2022 à un point de vente desservi des transports publics. L'abonnement demi-tarif découverte sera chargé sur le SwissPass. Lors de l'achat, veuillez apporter une pièce d'identité officielle et une photo d'identité ou votre SwissPass. Vous pouvez choisir librement le premier jour de validité de votre abonnement demi-tarif découverte dans la période de validité donnée. Un seul bon par personne, non cumulable. Pas de paiement en espèces. Cette offre est valable uniquement pour les personnes domiciliées en Suisse ou dans les pays limitrophes.

Numéro d'article: 58272

Code de commande: CRB22



CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

L'EXPOSITION « IL ÉTAIT UNE FOIS CHEYRES » EST DE RETOUR.



Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir les 11 panneaux installés dans le village, sous la gare, au bord du lac, au point de vue, le long du Routet...

Des dépliants sont disponibles dans les commerces et restaurants du village. Afin de pouvoir étendre cette exposition, Cheyres-Châbles-Tourisme a besoin de vos photos, peintures et archives de Cheyres et de Châbles. Contactez-nous.

info@cheyres-chables-tourisme.ch 

Balade gourmande

Samedi 20 août 2022

A la découverte du nouveau sentier agricole de Cheyres-Châbles



6 haltes gourmandes & désaltérantes

Parcours de 11 km

Dès 16 ans : 65 francs
De 7 à 15 ans : 25 francs
Jusqu'à 6 ans : gratuit



Inscriptions obligatoires
jusqu'au 5 août
info@cheyres-chables-tourisme.ch

SENTIER AGRICOLE

Le sentier agricole vous attend. Les panneaux indicateurs, les panneaux thématiques de l'Agence d'information agricole romande AGIR et les bornes d'accroche de l'Union suisse des paysans sont installés le long du parcours.

Nous vous invitons à suivre cet itinéraire qui vous informera sur les cultures, la biodiversité, les animaux de rente et les pratiques de nos agriculteurs.



CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

OPÉRATION COUP DE BALAI DU 26 MARS 2022



BRAVO ET MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Cheyres-Châbles Tourisme tiendra une assemblée générale **extraordinaire**

Le vendredi 14 octobre 2022 à 20h

A la salle communale de Châbles

Les membres de l'association seront convoqués par écrit fin septembre. En attendant, les comptes 2021 et le budget 2022 peuvent être obtenus sur demande à l'adresse info@cheyres-chables-tourisme.ch

Avec l'entrée en vigueur de la loi sur le tourisme fribourgeois en janvier 2022, seules les organisations touristiques régionales sont reconnues par l'Union fribourgeoise du tourisme. Notre société de développement a donc été intégrée à Estavayer/Payerne et Région à travers une convention de partenariat. Nous devons modifier nos statuts pour poursuivre nos activités telles que l'organisation de manifestations locales, le soutien aux animations villageoises, le développement de nouveaux projets et le financement d'infrastructures touristiques.

Vous aimez nos animations ? Soutenez-nous en devenant membre de notre association et en vous acquittant d'une modeste cotisation de Fr 20.-.

IBAN : CH48 0900 0000 1700 5347 4

MANIFESTATIONS

15^E FESTI'CHEYRES | 7-8-9-10 JUILLET !

Festi'Cheyres soufflera ses quinze bougies, les 7, 8, 9 et 10 juillet prochain! 24 formations d'univers très différents viendront mettre le feu à la plage pour célébrer cet anniversaire. Une édition qui promet déjà d'être festive et haute en couleurs !

Quinze ans d'existence pour le Plus Gratuit des Incroyables, mais pas de changement à la formule magique qui a fait ses preuves : gratuit, 100% bénévole, toujours les pieds dans l'eau dans le cadre idyllique de la plage de Cheyres. Côté prog' le festival met toujours en avant la richesse de la scène locale avec plus de deux tiers de groupes suisses, mêlant du rock, de la folk, de la chanson, du rap, du funk, de l'afrobeat ou encore de l'électro-pop. Vous retrouverez notamment **Kumbia Boruka, Deadi, New York Ska-Jazz Ensemble, Darius, Professor Wouassa, SONS, La Jungle**, et bien d'autres artistes Incroyables !



Comme à son habitude, Festi'Cheyres proposera un dimanche dédié aux familles et aux enfants. On retrouvera notamment **Paula et ses drôles d'oiseaux**, un spectacle proposé par les pensionnaires des Buissonnets de Fribourg, les élèves musiciens de Cheyres-Châbles (inscriptions encore possibles pour les musiciens en herbe comme les plus aguerris à l'adresse joel@festicheyres.ch) ou encore la compagnie **les Décatalogués** qui ravira sans aucun doute petits et grands.

Pour les lève-tôt, ils pourront profiter du **traditionnel petit déj' sur la plage** le samedi et le dimanche de 9h à 11h, ou encore d'une petite séance de Yoga, le samedi et le dimanche à 9h.

Les plus petits pourront s'en donner à cœur joie cette année encore grâce aux **activités pour les enfants** le samedi et le dimanche après-midi. Les plus grands pourront aussi se défouler lors du **tournoi de volley décontracté** le samedi dès la fin de matinée. Inscriptions par équipe de 4 (10 CHF) sur www.festicheyres.ch/programme/animations/

Pour les habitants de la commune, **une navette gratuite circulera le jeudi, le vendredi et le samedi soir entre le quartier de Crevel et Châbles** pour vous permettre de venir sur la plage et surtout de rentrer à bon port sans accros et sans soucis !

Enfin, pour que la fête soit belle, nous avons besoin de vous ! **Nous recherchons encore de nombreux bénévoles** pour les différents postes, des montages/démontages au parking, en passant par la cuisine ou les différents bars. Chaque coup de main est bienvenu ! Plus d'infos sur www.festicheyres.ch/benevoles/ ou à l'adresse benevoles@festicheyres.ch D'avance un grand merci de nous permettre de donner vie au Plus Gratuit des Incroyables !

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet : www.festicheyres.ch ou en nous suivant sur les réseaux sociaux !

MANIFESTATIONS

9 AU 11 SEPTEMBRE 2022

Bénichon



7 AU 9 OCTOBRE 2022

Fête des Vendanges

Marché samedi 8 octobre
Cortège dimanche 9 octobre



Fête nationale

Lundi 1er août 2022, Plage de Cheyres

Programme : 18h30 **Ouverture**
Tonnelle, restauration,
cantine

19h00-01h00 **Orchestre**
Blaise & Serge

21h30 **Allocution**
Par M. Ludovic Sauter
Président du conseil général
Lecture du Pacte de 1291
Hymne national suisse



22h15 **Feu d'artifice**

Une navette sera à votre disposition aux horaires
suivants :

Départ : Châbles, école → de 18h00 à 20h30

Via : Cheyres, grande salle

Arrivée : Cheyres, plage → de 23h30 à 02h00

Toutes les 20-30 minutes



Tournoi de pétanque de la semaine de Cheyres 2022

Cheyres : 20 terrains , 40 équipes par soir
musique et restauration (du lundi 25 au vendredi
29 juillet 2022 : qualifications dès 19 h 00)
(Finales : le vendredi dès 18 h 30) Inscriptions au 079 / 773 26 94

LISTE DES LOTOS DE LA SAISON 2022

CHEYRES

samedi	07 mai 2022	20h00	<i>Union des Sociétés Locales Cheyres</i>
dimanche	08 mai 2022	19h00	<i>Union des Sociétés Locales Cheyres</i>
samedi	14 mai 2022	20h00	Jeunesse Font-Châbles-Châtillon
dimanche	15 mai 2022	19h00	Club de Pétanque Cheyres
samedi	21 mai 2022	20h00	Union sportive Cheyres-Châbles-Font
dimanche	22 mai 2022	19h00	Jeunesse Cheyres-Châbles
samedi	28 mai 2022	20h00	Ski-snow Club Cheyres
dimanche	29 mai 2022	19h00	P'tits Bouchons
samedi	04 juin 2022	20h00	Société de tir Font-Châtillon
dimanche	05 juin 2022	19h00	Amicale des pompiers de Châbles
samedi	11 juin 2022	20h00	Jeunesse Cheyres-Châbles
dimanche	12 juin 2022	19h00	Pas de loto
samedi	18 juin 2022	20h00	Jeunesse Cheyres-Châbles
dimanche	19 juin 2022	19h00	Ecoles Cheyres-Châbles
samedi	25 juin 2022	20h00	Ecoles Cheyres-Châbles
dimanche	26 juin 2022	19h00	Skater hockey Cheyres
samedi	02 juillet 2022	20h00	Regroupement des sociétés de Font-Châbles (GSL)
dimanche	03 juillet 2022	19h00	Tennis Club Cheyres-Châbles
samedi	09 juillet 2022	20h00	Pas de loto (Festicheyres)
dimanche	10 juillet 2022	19h00	Pas de loto (Festicheyres)
samedi	16 juillet 2022	20h00	Amicale des pompiers de Font
dimanche	17 juillet 2022	19h00	Skater hockey Cheyres
samedi	23 juillet 2022	20h00	Tennis Club Cheyres-Châbles
dimanche	24 juillet 2022	19h00	Chœur la Pastourelle
samedi	30 juillet 2022	20h00	Pas de loto (Fête nationale)
dimanche	31 juillet 2022	19h00	Pas de loto (Fête nationale)
samedi	06 août 2022	20h00	Chœur la Pastourelle
dimanche	07 août 2022	19h00	Union sportive Cheyres-Châbles-Font
samedi	13 août 2022	20h00	Ski-snow Club Cheyres
dimanche	14 août 2022	19h00	Chœur paroissial Font-Châbles
samedi	20 août 2022	20h00	<i>Union des Sociétés Locales Cheyres</i>
dimanche	21 août 2022	19h00	<i>Union des Sociétés Locales Cheyres</i>
samedi	27 août 2022	20h00	Tennis Club Cheyres-Châbles
dimanche	28 août 2022	19h00	Jeunesse Font-Châbles-Châtillon
samedi	03 septembre 2022	20h00	Fi'Tonic Cheyres-Châbles-Font
dimanche	04 septembre 2022	19h00	Skater hockey Cheyres
samedi	10 septembre 2022	20h00	Pas de loto (Bénichon)
dimanche	11 septembre 2022	19h00	Pas de loto (Bénichon)
samedi	17 septembre 2022	20h00	Chœur la Pastourelle
dimanche	18 septembre 2022	19h00	Pas de loto
samedi	24 septembre 2022	20h00	Société de tir Châbles-Cheyres
dimanche	25 septembre 2022	19h00	Union sportive Cheyres-Châbles-Font
samedi	01 octobre 2022	20h00	Union sportive Cheyres-Châbles-Font
dimanche	02 octobre 2022	19h00	Pas de loto
samedi	08 octobre 2022	20h00	Pas de loto (Fête des Vendanges)
dimanche	09 octobre 2022	19h00	Pas de loto (Fête des Vendanges)

DECHETTERIE CHEYRES-CHÂBLES



Horaires printemps/été
du lundi 28 mars 2022 au samedi 29 octobre 2022

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h00



Horaires automne/hiver
du lundi 31 octobre 2022 au samedi 25 mars 2023

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	

Rappel: la déchetterie sera fermée les jours suivants:

Lundi 1er août 2022 – Fête Nationale

Lundi 15 août 2022 – Assomption

Samedi 24 décembre 2022 – Veille de Noël

Samedi 31 décembre 2022 – Veille du Nouvel-An

Lundi 2 janvier 2023

Horaires d'ouverture de la benne des encombrants : tous les jours



Profitez des larges plages d'ouverture et, pour éviter les embouteillages, ne vous précipitez pas à la première heure!



Dans la déchetterie, utilisez les places en épi prévues et stationnez uniquement le temps nécessaire à la dépose des déchets!



En complément de la compostière « Le Péchau » à Châbles, prévue pour le dépôt du gazon et des branches, une benne est mise à disposition à la déchetterie de Cheyres pour recevoir vos déchets verts d'au maximum le volume d'un coffre de voiture.

MEMENTO



Agence postale Volg

Horaires:

Lundi-vendredi 07h00-19h00

Samedi 07h00-16h00

Dimanche 08h00-12h00

Appel d'urgence 144

Police 117

Feu 118

Administration communale
Horaires :

Lundi : matin 08h00 - 11h00 /
après-midi 14h00 - 17h00

Mardi : Fermé

Mercredi : matin 08h00-11h00 /
après-midi 14h00-18h00

Jeudi : matin 08h00-11h00 /
après-midi Fermé

Vendredi : Fermé

**Nouvel horaire dès le lundi 5
septembre 2022 :**

Lundi : matin 08h00-11h30 /
après-midi 14h00-17h00

Mardi : matin 08h00-11h30 /
après-midi 14h00-17h00

Mercredi : matin 08h00-11h30 /
après-midi Fermé

Jeudi : matin 08h00-11h30 /
après-midi 14h00-18h00

Vendredi : Fermé

PROCHAINE ÉDITION
CHEYRES-CHÂBLES INFO

HIVER
2022

Adresse de contact :
Administration communale
1468 Cheyres

Tél. 026 663 37 91
commune@cheyres-chables.ch